

Noël de Saint-Vincent-de-Paul avec des collégiens

Dimanche, une vingtaine de familles (isolées, défavorisées) sont venues partager un moment au local de l'association Saint-Vincent-de-Paul de Rennes autour du sapin, des cadeaux et d'un spectacle de contes illustrés. Les cadeaux avaient été financés au cours de l'année auprès des particuliers et des donateurs, et grâce à un concert organisé en novembre à Rennes.

D'autre part, grâce à un contact avec le collège du Vieux-Cours, 50 élèves ont fabriqué une carte de vœux destinée à une personne âgée isolée. Cet atelier était encadré par

l'animatrice de la pastorale, Vivien Martineau, et des professeurs, suite à une intervention de l'association faite par des bénévoles. Ces cartes vont être envoyées à des personnes âgées isolées. L'association, qui accueille 86 familles au total, est toujours à la recherche de bénévoles pour la permanence du mardi et jeudi après-midi, et de dons.

Contact. Tél. 06 48 39 54 19 ou par mail à manuelremond@gmail.com. Société Saint-Vincent-de-Paul, 18, rue du Docteur-Francis-Joly.

Un don d'ordinateurs pour la résidence Brocéliande



Stéphane Léard, directeur de l'agence du Crédit mutuel de Villejean, remet du matériel informatique aux responsables de l'Asfad.

C'était Noël avant l'heure, mardi, à l'agence du Crédit mutuel de Villejean. « Depuis que nous avons mis en place un véritable mécanisme de solidarité au niveau de notre établissement, nous nous efforçons de donner un coup de pouce à des associations porteuses de projets. Ceux-ci sont ensuite validés par des administrateurs bénévoles », explique Stéphane Léard, directeur de l'agence.

C'est l'Association pour les familles

en difficulté (Asfad) qui a été choisie pour recevoir une dotation de deux ordinateurs et leurs imprimantes. « L'idée, c'est de créer un espace informatique à la résidence Brocéliande, rue de Lorient, précisent les responsables. Les femmes confrontées à des violences, qui y sont accueillies, ont besoin de ce type de matériel pour leur recherche d'emploi, mais aussi pour des démarches administratives. »